

INVENTAIRE DE LA CROULE DE LA BÉCASSE D'AMÉRIQUE
U.S. FISH AND WILDLIFE SERVICE,
DIVISION OF MIGRATORY BIRD MANAGEMENT,
11510 AMERICAN HOLLY DR.,
LAUREL, MD, ÉTATS-UNIS 20708-4002
SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE, MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
OTTAWA(ONTARIO) K1A 0H3 CANADA

ANNÉE DE L' INVENTAIRE _____ ÉTAT OU PROVINCE _____
COMTE _____ NUMÉRO DE LA ROUTE _____
DATE DE L' INVENTAIRE: / / _____
Mois Jour Année

NOM DE L'OBSERVATEUR(Premier nom, 2e initiale, nom de famille) _____
TÉLÉPHONE () _____
E-Mail: _____

1 État
3 Province
Organisme 5 Fédéral
7 Autre

Dernier observateur _____
ADRESSE RUE _____ VILLE _____
POSTALE _____ PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

HEURE OFFICIELLE DU COUCHER DU SOLEIL : _____
NOM DE LA ROUTE _____
AVEZ-VOUS INSCRIT VOS RÉSULTANTS PAR INTERNET ?
 OUI NON

ÉTAT DU CIEL Ajouter 22 min. à l'heure du coucher du soleil pour l'heure de départ
0 Dégagé
1 Couvert au ¼
3 Couvert à moitié
5 Couvert au ¾
7 Couvert >3/4-Ajouter 15 min.

TEMPÉRATURE °C
31 2-4
41 5-9
51 10-15
60 16+

VENT
1 Aucun
2 Doux (1-5 km/h)
3 Léger (6-12 km/h)
4 Modéré (13-19 km/h)
5 Fort (>19 km/h)

PRÉCIPITATIONS
0 Aucune
1 Bruine
3 Neige, pluie intense
5 Brouillard
7 Pluie légère

NUMÉRO DE L' ARRÊT	LECTURE DE L'ODOMÈTRE * KM	HEURE (Civile)	NOMBRE D'OISEAUX ENTENDUS ("PINT")	PERTURBATION				REMARQUES (ou coordonnées GPS)
				Aucune	Peu	Modérée	Grande	
1	.	:						
2	.	:						
3	.	:						
4	.	:						
5	.	:						
6	.	:						
7	.	:						
8	.	:						
9	.	:						
10	.	:						

NE PAS ÉCRIRE DANS LES ZONES OMBRAGÉES

NBRE TOTAL DE BÉCASSES ENTENDU _____
 NBRE TOTAL D'ARRÊTS _____ NBRE D'ARRÊTS ACCEPTÉS _____ NBRE TOTAL DE BÉCASSES AUX ARRÊTS ACCEPTÉS _____ ÉTAT DE LA ROUTE _____

HEURE DU COUCHER DU SOLEIL POUR CETTE ROUTE: (voir " l'état du ciel" pour l'heure de départ)

DATE	25 - Avril	30 - Avril	05 - Mai	10 - Mai	15 - Mai	20 - Mai
HEURE AVANCÉE						
HEURE NORMALE						

COORDONNATEUR PROVINCIAL/D'ÉTAT Jean Rodrigue (418)648-5016
LIRE ATTENTIVEMENT LES INSTRUCTIONS INSCRITES AU VERSO
Les principaux points à prendre en considération sont énumérés ci-dessous:
(1) Procédez à l'inventaire conformément aux dates indiquées sur la carte (au verso).
(2) Assurez-vous de procéder à l'inventaire à l'heure appropriée en fonction de l'état du ciel.
(3) Vous devez avoir complété tout l'inventaire en 38 minutes.
(4) Les arrêts doivent être faits à intervalles de 0,6km (0,4 mile), la période d'écoute doit être d'exactly deux minutes à chaque arrêt.
(5) Ne pas effectuer l'inventaire s'il fait moins de 5 °C (40 °F), qu'il y a de forts vents ou de fortes pluies
(6) Communiquez sans tarder avec votre coordonnateur provincial si vous n'êtes pas en mesure de parcourir la route au cours de la période indiquée.
(7) Remplissez toutes les sections de ce formulaire et envoyez-le par la poste immédiatement.

FORM 3-156
REV 1/11

RENSEIGNEMENTS ET INSTRUCTIONS

L'inventaire de la croule permet de calculer un indice de l'abondance relative de la population nicheuse des bécasses en Amérique du Nord. Il s'agit de la plus importante source de données qui orientera l'élaboration de programmes fédéraux, provinciaux et d'États sur la bécasse. Chaque soir, les mâles font une parade aérienne et vocale, ce qui fait partie de son comportement de parade nuptiale. Ils commencent par émettre des cris dits des « pint » peu de temps après le coucher du soleil. Installés dans des clairières qu'on appelle des territoires de chant, les oiseaux émettent leur « pint » puis s'envolent, les ailes sifflant dans l'air, puis redescendent en spirale, faisant entendre des pépiements. Les personnes qui participent pour la première fois à cet inventaire devraient se familiariser parfaitement avec les bruits émis par les bécasses avant de faire la route.

À l'origine, les routes passaient par des habitats de grande qualité où la présence des bécasses était connue, mais des études ultérieures ont montré que les dénombrements obtenus ne reflétaient pas avec exactitude les densités globales des bécasses. Par conséquent, de nouvelles routes ont été choisies au hasard, de manière à ce que tous les types d'habitats soient couverts et que les résultats reflètent mieux la situation générale de la population des bécasses. Il est normal, lors de tels inventaires de routes choisies au hasard, que certaines routes passent par des habitats non propices; il ne faut pas être découragé si vous n'entendez pas de bécasse. Vos résultats sont toujours importants.

Veillez suivre attentivement les instructions données ci-dessous de manière à ce que les données associées à votre route soient d'une utilité maximale. La qualité de l'inventaire dépend de vous.

OBSERVATEUR Il est préférable que ce soit le même observateur qui parcourt la même route chaque année. Lorsque c'est impossible, il est souhaitable que les deux observateurs (l'ancien et le remplaçant) parcourent une fois la route ensemble de manière à assurer une transition en douceur. Ainsi, le nouvel observateur se familiarisera complètement avec les méthodes d'inventaire ainsi qu'avec les conditions locales de la route. Les deux observateurs devraient noter leurs résultats indépendamment l'un de l'autre.

SAISON ET HEURE PÉRIODE RECOMMANDÉE POUR LA TENUE DU RECENSEMENT DES TERRITOIRES DE CHANT DE LA BÉCASSE : 1 MAI – 20 MAI. La période d'observation est très importante. Lorsque le printemps est précoce ou en retard, les routes qui ont été parcourues jusqu'à cinq jours avant ou après la période de l'inventaire seront acceptées. Prévoyez arriver au point de départ de votre route au coucher du soleil ou peu de temps après. Si un petit horaire indiquant l'heure du coucher du soleil était joint à ce formulaire, utilisez-le; sinon, consultez les médias locaux. Si le ciel est dégagé à couvert aux trois quarts, ajoutez 22 minutes à l'heure à laquelle le soleil se couche pour connaître l'heure à laquelle l'inventaire doit débuter. Ajoutez 15 minutes si le ciel est couvert à plus des trois quarts. Si vous jugez que vous avez des raisons suffisantes pour déroger à cette règle, par exemple, vous vous trouvez au fond d'une vallée, indiquez la raison dans la section « Remarques ». L'heure est très importante! N'utilisez pas le système de 24 heures.

MARCHE À SUIVRE À l'arrêt n° 1, coupez le moteur, éloignez-vous du véhicule de plusieurs pieds et indiquez à quelle heure vous commencez l'observation. Écoutez pendant deux minutes et notez le nombre de bécasses différentes que vous entendez chanter (« pint »). Ensuite, dirigez-vous sans tarder vers l'autre arrêt situé à 0,4 mille (0,6 km) du premier arrêt et répétez la même démarche. Procédez de la sorte jusqu'à ce que vous ayez fait les dix arrêts. Si un risque grave d'accident de circulation vous empêche d'arrêter à moins de 100 pieds de votre objectif de 0,4 mille (0,6 km), du précédent arrêt, rendez-vous tout de suite à l'arrêt suivant et notez « Pas d'arrêt – Danger » dans l'espace correspondant à l'arrêt que vous n'aurez pas fait. Cochez la case qui indique si votre relevé d'odomètre est en milles ou en kilomètres. Vous avez 36 minutes du début à la fin pour compléter l'inventaire; ceci, dans le but de s'assurer que l'inventaire est mené durant le pic d'activité de la « croule » des bécasses mâles. Les procédures d'inventaire permettent deux minutes de temps d'écoute/enregistrement par arrêt et deux minutes supplémentaires de déplacements entre les arrêts. Si un accident de parcours vous empêche de compléter votre inventaire à l'intérieur de la période de temps alloué, veuillez indiquer la raison dans la colonne réservée aux remarques.

Procédures relatives à l'inventaire conformément aux dates indiquées sur la carte (au verso)

INSCRIPTION DES RÉSULTATS Indiquez le nombre de bécasses différentes que vous aurez entendu chanter (« pint »). N'indiquez pas le nombre d'oiseaux que vous aurez entendu en vol seulement et n'indiquez pas non plus le nombre de (« pint ») que vous aurez entendu. Lorsqu'aucun oiseau n'est entendu, indiquez « 00 » dans la colonne appropriée. Lorsque des perturbations à un arrêt donné empêchent totalement de faire le décompte, indiquez le type de perturbations et allez à l'arrêt suivant. Une fois la route complétée, indiquez le nombre total d'oiseaux entendus.

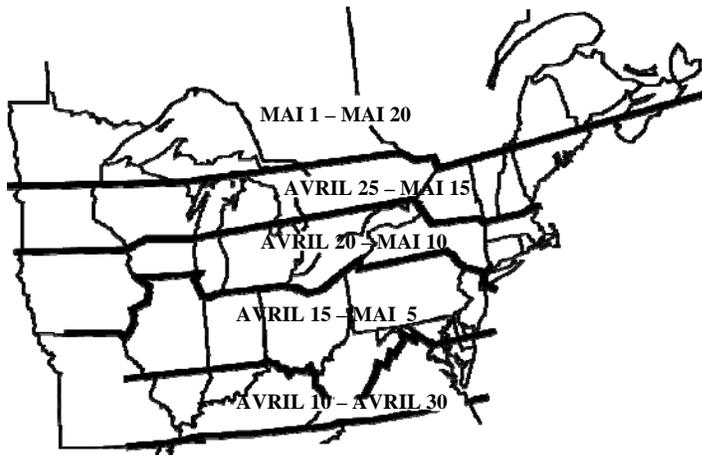
PERTURBATION	Perturbation	Description	Exemple
	NON	Aucun effet appréciable sur le dénombrement	Une corneille entendue à l'occasion
	PEU	Nuis légèrement au dénombrement	Bruit lointain de tracteur
	MODÉRÉE	Nuis modérément au dénombrement	Circulation intermittente
	ÉLEVÉE	Nuis gravement au dénombrement	Trafic lourd et ininterrompu

CHOSSES À ÉVITER Ne pas faire l'inventaire lorsqu'il fait moins de 5 °C (40 °F), qu'il y a de fortes précipitations ou de forts vents.

NOMBRE DE PARCOURS DE LA ROUTE Normalement, il ne faut pas parcourir une route plus d'une fois durant la période spécifiée. Cependant, si le mauvais temps ou d'autres facteurs sont à l'origine de dénombrements non valides à cinq arrêts ou plus, il faudrait reprendre la route un autre soir.

RAPPORT Immédiatement après avoir parcouru votre route, envoyez par la poste une copie de votre formulaire à votre coordonnateur régional : Woodcock Surveys, U.S. Fish and Wildlife Service, Division of Migratory Bird Management, 11510 American Holly Dr., Laurel, MD États-Unis 20708-4002. Conservez une copie pour vos dossiers

Nous apprécions beaucoup votre collaboration lors de cet inventaire. Vers la mi-juillet, il sera possible de consulter les résultats de l'année en cours de l'inventaire de la croule de la Bécasse d'Amérique à l'adresse suivante: <http://www.fws.gov/migratorybirds/>.



Conformément à la *Privacy Act* de 1974 (PS 93-579), prenez note de ce qui suit :

1. La cueillette de renseignements sur les oiseaux migrateurs et sur leurs utilisations est autorisée en vertu de la *Migratory Bird Treaty Act* (16 U.S.C. 703-711) ainsi qu'en vertu de la *Fish and Wildlife Act* de 1956 (16 U.S.C. 742d).
2. Les renseignements recueillis lors de cet inventaire permettront aux organismes de protection fédéraux, d'État et privés, ainsi qu'au Service canadien de la faune (SCF) de mieux connaître, gérer et utiliser les ressources que sont les oiseaux migrateurs d'Amérique du Nord.
3. Votre participation à cet inventaire est volontaire.